

ARRETE PORTANT NOMINATION

LA DOYENNE DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°2017-596 du 21 avril 2017 portant création de l'université Sorbonne Université ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire ;
- Vu l'arrêté portant de délégation de signature à Mme Corinne AUBERT en sa qualité de doyenne de la faculté des sciences et ingénierie en date du 2 janvier 2018 ;

ARRETE

Article 1 :

Madame Frédérique CONCORD est nommée Directrice des ressources humaines de la faculté des sciences et ingénierie.

Article 2 :

La Directrice générale de la faculté des sciences et ingénierie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site internet de la faculté des sciences et ingénierie.

Fait à Paris, le 2 janvier 2018

Corinne AUBERT

Doyenne de la faculté des sciences
et ingénierie

